Docusign Envelope ID: 2CAFC670-2CC0-403B-B440-59A1871C26F1

ABITEL
Société par actions simplifiée à associé unique
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 34 rue de la Varenne
94100 Saint Maur Des Fosses
940 274 327 RCS Créteil

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 2 MARS 2026

L'an 2026,
Le 2 mars,
A 10 heures,

Monsieur Alain BINARD,

Propriétaire de la totalité des 1 000 actions composant le capital de la société ABITEL,

Associé unique et Président de ladite société,

A pris les décisions suivantes :

- Transfert du siège social et à la modification corrélative de l'article 4 des statuts,
- Pouvoir en vue des formalités

PREMIERE DECISION

L'associé unique décide de transférer le siège social du 34 rue de la Varenne 94100 Saint Maur Des Fosses au 7 Quai Gabriel Peri 94340 Joinville-Le-Pont, à compter du 2 mars 2026 et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

Docusign Envelope ID: 2CAFC670-2CC0-403B-B440-59A1871C26F1

*"ARTICLE 4 - **SIEGE SOCIAL***

*Le siège social est fixé : **7 Quai Gabriel Peri 94340 Joinville-Le-Pont**. »*

DEUXIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal aux fins de réaliser ce transfert et d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Alain BINARD

Signé par :
Alain BINARD
3383B8B716E64E1...